PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
du 4 OCTOBRE 2024

Le 4 octobre 2024 à 19h45, à la Maison des Sports de Limoges Beaublanc, s'est tenue l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du club **« EPGV Limoges Bellevue »** pour la saison 2023-2024, sur l'ordre du jour suivant :

- ✓ Rapport moral saison 2023-2024
- ✓ Rapport d'activités, dont la vie du site Internet
- ✓ Rapport financier
- ✓ Budget prévisionnel de la nouvelle saison 2024-2025 - montant des cotisations - 1er bilan des adhésions
- ✓ Election du Conseil d'Administration
- ✓ Questions diverses

Nombre de participants : 16 participants + 10 licenciés représentés (ayant donné pouvoir à un membre du club).

1. Rapport moral saison 2023-2024 :

Après plusieurs saisons compliquées, la saison 2023-2024 s'est déroulée sans problème majeur.
Les sept activités proposées par notre club ont été maintenues à raison de 31 séances annuelles pour chaque activité, avec un tarif attractif.
L'indisponibilité du Gymnase Bellevue s'est limitée à une séance sur la saison. Pour la marche nordique, aucune séance n'a été reportée.

Au final, le nombre d'adhérents est sensiblement identique à celui de la saison 2022-2023.
Nous devons, malgré tout, rester vigilants car la situation financière de notre club est fragile compte tenu de l'augmentation des charges que nous subissons et que Colette, notre Trésorière évoquera au cours de cette réunion.
Pour maintenir le cap, une augmentation du nombre de nos adhérents serait particulièrement bienvenue. Il est essentiel, pour chacun d'entre nous, de faire connaître notre club et ainsi attirer de nouveaux adhérents. Certains licenciés, éducateurs le font déjà et nous les en remercions ; nous devons poursuivre nos efforts en ce sens pour que les séances soient bien remplies.

Nous remercions Licenciés, Educateurs, Fédération Française d'Education Physique et de Gymnastique Volontaire, CODEP, la ville de Limoges et le Service des Sports, qui chacun à leur niveau, contribuent à assurer la pérennité de ce club qui nous est cher.

2. **Rapport d'activités** :

- Activités : rapport présenté par la Secrétaire, Mireille CHASSAING

Sur la saison 2023-2024, le nombre d'adhérents est de 94 contre 92 sur la saison 2022-2023.

L'évolution des sept activités proposées par notre Club par rapport à la saison 2022-2023 se présente de la façon suivante :

- Fortes progressions sur les activités « Sport Co, Stretching, Gym douce » (+31%) et « Pilates » (+33%)
- Relance de l'activité « Sports collectifs » du vendredi (+20%), après plusieurs saisons difficiles marquées par une faible fréquentation
- Recul important de l'activité « Marche nordique » du lundi (-30%) – pour la marche nordique du mercredi, une légère progression (+8%) est constatée.

Durant cette saison 2023-2024, un repas a été organisé, le 2 février 2024, au restaurant « Le MilouYou » et a réuni 37 personnes.
A la fin de la saison, nous n'avons pas organisé de journée plein air, compte tenu de la faible fréquentation de l'édition précédente.

- Fonctionnement du site Internet : présenté par Daniel CHAUPRADE

Sur la saison 2023-2024, la fréquentation du site Internet du club est bonne, avec 18 764 visites. A noter que les chiffres de la saison 2022-2023 (27 399 visites) figurant sur le graphe présenté sont sans doute erronés suite au piratage de notre site fin 2022.

Le site Adhérents (accessible directement à partir du site public GV Bellevue87) est, par contre, peu visité. Daniel CHAUPRADE précise que sur ce site Adhérents, les procès-verbaux des Assemblées Générales du Club sont consultables de même que des photos de moments festifs de la vie du club. A ce sujet, Daniel invite les participants à fournir des photos (non compressées) des sportifs du club en action, et pas seulement des photos de groupe.

Le nombre d'abonnés (8) à la page Facebook du Club est toujours aussi faible. Pour l'instant, cette page reste maintenue.

Le Rapport d'activités est adopté à l'unanimité.

3. **Rapport financier** :

Ce rapport est présenté par la Trésorière, Colette CHAUPRADE.

Comme indiqué précédemment, le nombre d'adhérents pour la saison 2023-2024 est sensiblement le même que la saison précédente.
Le montant total des cotisations perçu pour 2023-2024 a été de 11 332 € (dont 2 973 € de licences) contre 10 490 € la saison précédente.

Nous avons perçu deux subventions :

- L'une de la ville de Limoges de 275 €
- Et l'autre du F.D.V.A. (Fonds pour le Développement de la Vie Associative) de 1 000 €.

Le total des produits s'est élevé à 13 128 € (contre 12 056 € la saison précédente) et le total des charges à 12 364 € (contre 12 743 € la saison précédente), ce qui nous permet de terminer l'exercice clos le 31 août 2024 avec un excédent de 764 € après deux années en déficit.

Nous avons terminé la saison 2023-2024 avec 4 657 € disponible pour la saison 2024-2025, ce qui est assez peu et il faudra sûrement faire des demandes de subvention.

Le Rapport financier est adopté à l'unanimité.

4. **Budget prévisionnel de cette nouvelle saison 2024-2025 - montant des cotisations - bilan des adhésions :**

Pour l'établissement de ce budget prévisionnel 2024-2025, les hypothèses retenues sont les suivantes : 7 activités - 90 licenciés avec 31 séances/activité.

Les changements décidés lors des AGE du CODEP EPGV 87 et de GV Emploi 87 en mars 2024, applicables à partir de la saison 2024-2025, ont été pris en compte dans notre budget prévisionnel, à savoir :

- Financement par chaque club d'une licence Educateur
- Augmentation de la prestation horaire facturée par GV Emploi 87 au titre des Educateurs : 43,50 € contre 40,50 € la saison précédente (soit +7,4%).

A noter que lors de ces AG de mars 2024, une nouvelle augmentation (+6,9%) de la prestation horaire facturée par GV Emploi 87 a été décidée pour la saison 2025-2026 – cette prestation passera à 46,50 €./heure.

Le logiciel AssoConnect, utilisé depuis deux saisons pour gérer la gestion de notre club (comptabilité, …), devenu payant à compter de 2024-2025, est abandonné, à compter de la saison 2024-2025 au profit de BasiCompta, un logiciel de comptabilité moins onéreux. Une formation a été suivie par Colette CHAUPRADE et Michel SAUTONIE.

Les tarifs proposés pour cette saison 2024-2025 sont les suivants :

- Pour une activité/semaine : 93 € de cotisation + 32 € de licence,
  soit un total de 125 €
- Pour plusieurs activités/semaine : 139 € de cotisation + 32 € de licence,
  soit un total de 171 €.

Comme chacun l'aura constaté, ces cotisations sont en augmentation sensible par rapport à la saison précédente. Colette CHAUPRADE en explique les raisons, en retraçant, à partir de la saison 2019-2020, l'évolution du prix de la licence et de la prestation horaire facturée par GV Emploi 87 au titre des Educateurs :

- Saisons 2019-2020 à 2021-2022 :
  Montant de la licence : 31,50 €
  Prestation horaire facturée par GV Emploi 87 : 37,30 €

- Saison 2022-2023 :
  Montant de la licence : 32 €
  Prestation horaire facturée par GV Emploi 87 : 38,50 €

- Saison 2023-2024 :
  Montant de la licence : 32 €
  Prestation horaire facturée par GV Emploi 87 : 40,50 €

- Saison 2024-2025 :
  Montant de la licence : 32 €
  Prestation horaire facturée par GV Emploi 87 : 43,50 €

Les chiffres parlent d'eux-mêmes : la prestation horaire facturée par GV Emploi 87 a augmenté de près de 17% entre la saison en cours et la saison 2021-2022.

Un point sur les adhésions enregistrées à ce jour est effectué : 86 adhérents. Le détail par activité fait apparaître :
. un recul sur les activités « Sport Co, Stretching, Gym douce » et « Gym Form »,
. un rebond de l'activité « Marche nordique » du lundi,
mais ces chiffres ne sont pas représentatifs de la saison qui vient de démarrer il y a un mois à peine – de nouvelles adhésions devraient être enregistrées sur les prochains mois.

Le budget prévisionnel présenté ce soir est à l'équilibre.

Le budget prévisionnel présenté et le montant des cotisations définies pour la saison 2024-2025 sont adoptés à l'unanimité.

5. <u>Election du Conseil d'Administration</u> :

L'ensemble des mandats des membres du Conseil d'Administration arrive à échéance avec la présente Assemblée – la durée du mandat fixée à 4 ans est calée sur les Olympiades d'été.
Trois membres du Conseil actuel (Colette CHAUPRADE - Christiane DUFOUR - Roland BLANCHER) ont décidé de ne pas se représenter. Ils sont chaleureusement remerciés pour le travail accompli, avec une mention toute particulière pour Colette, qui a géré, avec un grand professionnalisme, les finances de notre club.

La liste des candidatures enregistrées pour cette élection est la suivante :
- Marie-Christine BAUDU
- Marie-Christine BESSE
- Mireille CHASSAING
- Geneviève DAVALAN
- Claude PRADEAU
- Joëlle SAUTONIE
- Michel SAUTONIE.

La liste complète soumise au vote est adoptée à l'unanimité.

Pour assurer la gestion du compte bancaire du club et réaliser toutes les opérations liées à son fonctionnement, Michel SAUTONIE, assisté de Geneviève DAVALAN sont mandatés.

6. <u>Questions diverses</u> :

Néant.

L'ordre du jour de la présente Assemblée Ordinaire Annuelle étant épuisé, et personne ne demandant la parole, la séance est levée.

Cette Assemblée Générale Ordinaire Annuelle a donné lieu à l'établissement du présent procès-verbal, qui a été signé, après lecture, par deux membres du Conseil d'Administration.